

Université du Québec à Montréal
Département de Science Politique
Automne 2021

<p>POL-3832 POLITIQUE, ÉTAT, MINORITÉS Jeudi de 18h à 21h</p>
--

Professeur : Paul May
Bureau : A-3695
Courriel : may.paul@uqam.ca
Heures de bureau : sur rendez-vous

DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours analyse les principaux enjeux liés à l'aménagement du pluralisme ethnique, culturel et religieux dans les démocraties occidentales. Il inclut l'étude de thématiques essentielles pour comprendre les défis politiques du XXI^{ème} siècle, comme par exemple l'intégration des minorités nationales, la résurgence de mouvements indépendantistes, ou encore les bouleversements démographiques consécutifs à l'immigration postcoloniale.

Ce cours est divisé en deux blocs. Le premier s'intitule « L'État et les politiques d'immigration ». Nous y analyserons les grandes tendances migratoires actuelles, les théories expliquant la mobilité des individus, ainsi que les politiques mises en place au niveau national et international pour gérer l'immigration. Le deuxième bloc, « L'État et les minorités », s'attarde sur les outils théoriques et institutionnels mobilisés par les démocraties pour gérer les divers aspects du pluralisme ethnoculturel. Nous nous pencherons successivement sur les différents courants d'idées à l'origine du multiculturalisme, sur les critiques dont celui-ci a fait l'objet, puis nous détaillerons les politiques publiques mises en place à destination des différents types de minorités (ethnique, linguistique, nationale, etc.).

En s'appuyant sur divers types de documents (journaux, données statistiques et articles de presse), ce cours sera également l'occasion d'analyser plusieurs études de cas tirées de l'actualité : la crise des réfugiés en Méditerranée, l'émergence des villes sanctuaires aux États-Unis et au Canada, ou encore le rejet croissant du multiculturalisme en Europe. Les connaissances théoriques acquises en classe permettront d'éclairer des questions politiques cruciales pour la compréhension du monde contemporain.

OBJECTIFS DU COURS

- Maîtriser la définition des principaux concepts relatifs aux études migratoires (réfugiés, demandeurs d'asile, rémitances, etc.) et aux études sur l'intégration (multiculturalisme, droits culturels, fédéralisme asymétrique, etc.).
- Comprendre les différentes théories, d'ordre économique et sociologique, expliquant le processus migratoire.
- Savoir expliquer les origines historiques et philosophiques des différents modèles nationaux de gestion du pluralisme ethnique, culturel et religieux.
- Acquérir les outils permettant de développer une vision informée et personnelle des enjeux liés à l'immigration et à l'intégration.

ORGANISATION

Une plateforme pédagogique « moodle » a été créée afin d'accompagner les étudiants dans ce cours. Les textes à lire pour chaque séance y sont accessibles et classés selon l'ordre du plan de cours. De surcroît, des articles de journaux, des études de cas, ainsi que des fiches synthétiques y seront téléchargés à l'issue de chaque séance.

- Portail général : www.moodle.uqam.ca
- Procédure d'accès pour les personnes étudiantes : www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf

ÉVALUATION

Examen de mi session	Jeudi 21 octobre	30%
Examen de fin de session	Jeudi 16 décembre	30%
Travail final à la maison	À remettre au plus tard mercredi 22 décembre	40%

L'évaluation des étudiants s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Un examen de mi session, qui se déroulera le jeudi 21 octobre. Cet examen couvrira le contenu de la première partie du semestre, « Les États et les politiques d'immigration », à savoir les séances 2 à 6. Il comptera pour 30% de la note de la note finale.
- Un examen de fin de session, qui se déroulera le jeudi 16 décembre. Cet examen couvrira le contenu de la seconde partie du semestre, « Les États et les minorités », à savoir les séances 8 à 13. Il comptera pour 30% de la note de la note finale.

Ces deux examens, d'une durée de trois heures chacun, s'effectueront livres fermés, en classe. Ils prennent la forme d'une série de 20 questions courtes, portant sur des concepts et des définitions étudiés au cours du semestre, auxquelles il faudra apporter des réponses d'une longueur comprise entre 1 à 5 lignes environ. Cette section a pour but de vérifier que les notions de bases ont été assimilées. Exemples de questions : Qu'est-ce qu'une minorité nationale ? Qu'est-ce qu'une « rémitance » ? Selon le droit international, quelle distinction existe-t-il entre un réfugié et un demandeur d'asile ?

- Un travail final, effectué à la maison, représentera 40% de la note finale, et devra être remis au plus tard le mercredi 22 décembre sur la plateforme moodle prévue à cet effet (format Word ou pdf).. D'une longueur de 10 pages (interligne 1,5 police Times New Roman 12), ce travail sera l'occasion de développer une réflexion personnelle sur un sujet d'intérêt. Ainsi, il comportera des références à la littérature discutée en classe, mais s'appuiera également sur d'autres informations glanées au cours de recherches personnelles. Les étudiants seront notés sur leur capacité d'analyse, d'argumentation, et sur leur aptitude à défendre un point de vue argumenté sur une question donnée. Il convient de choisir un sujet parmi les suivants :
 - Sujet 1 : Les démocraties occidentales sont tiraillées entre des facteurs d'ouverture des frontières (le commerce, la mondialisation...) et des facteurs de fermeture (l'opinion publique par exemple). Décrivez ces différents facteurs et expliquez, si, selon vous, cela signifie-t-il que les pays occidentaux ont perdu le contrôle de leurs frontières.
 - Sujet 2 : Une gouvernance mondiale des migrations est-elle possible ? Quels en sont les obstacles et comment y remédier ?
 - Sujet 3 : L'émigration des franges les plus qualifiées (médecins, ingénieurs, etc.) de la population des pays en voie de développement nuit-elle à leur développement économique ? Répondez à cette question en mobilisant la littérature étudiée pendant le cours et en utilisant des exemples précis.
 - Sujet 4 : Les penseurs communautariens et postcoloniaux reprochent au libéralisme politique son individualisme méthodologique. Détaillez leurs positions et expliquez si leurs critiques vous semblent justifiées ou non.
 - Sujet 5 : Parmi les critiques qui ont été adressées au multiculturalisme, laquelle vous semble la plus pertinente, et pourquoi ?
 - Sujet 6 : Les modèles nationaux d'intégration (exclusionniste, assimilationniste, multiculturel, interculturel, etc.) sont des outils conceptuels permettant de comprendre la manière dont les États aménagent la diversité ethnique, linguistique et culturelle sur leur territoire. Ces modèles vous semblent-ils proposer une grille d'analyse pertinente ? Pourquoi ?

PLAN DU COURS

Séance 1. Introduction (9 septembre)

Cette séance introductive consiste en une présentation générale du cours POL-3832. Nous évoquerons les objectifs généraux du semestre, nous détaillerons des modalités d'évaluations des étudiants, puis nous décrirons les principales thématiques qui seront traitées lors du semestre. En nous appuyant sur les récentes projections publiées par les Nations Unies et l'Office des Migrations Internationales, nous verrons également dans quelle mesure les débats relatifs aux minorités nationales, à l'immigration, et à l'intégration constituent des enjeux politiques majeurs pour le XXI^e siècle.

PARTIE 1 : L'ÉTAT ET LES POLITIQUES D'IMMIGRATION

Séance 2. Pourquoi les gens immigrer ? (16 septembre)

Quelles sont les causes de la migration ? Comment expliquer que certaines personnes choisissent de quitter leur pays d'origine pour partir vivre ailleurs ? Derrière ces questions en apparence simples, se cachent des réponses complexes. Depuis plusieurs décennies, les universitaires ont tenté de créer des modèles économiques et sociologiques visant à mieux comprendre les mécanismes à la base des phénomènes migratoires. Cette séance sera l'occasion de faire le point sur ces travaux, tout en les illustrant par des exemples historiques tirés des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

- Drechsler, Denis et Jason Gagnon. 2008. « Les migrations, une source de développement à exploiter ». *Annuaire suisse de politique de développement*, 27(2), p. 73-89.
- Piguet, Étienne. 2013. « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), p. 141-161.

Séance 3. L'État-nation face à l'immigration (23 septembre)

L'immigration est, par définition, un phénomène transnational. L'État-nation est, quant à lui, l'expression d'une communauté distincte, qui cherche à contrôler les flux migratoires. Dès lors, comment penser l'articulation entre ces deux entités ? Pour répondre à cette question, nous passerons en revue les éléments qui incitent les États à fermer leurs frontières et ceux qui les poussent à laisser des espaces d'ouverture. Cette séance sera également l'occasion d'analyser les différentes théories cherchant à attester la relation entre les démocraties libérales et l'immigration.

- Fischer, Nicolas, et Camille Hamidi. 2016. *Les politiques migratoires*. Paris: La Découverte, chapitre 1 : « La production des politiques d'immigration », p. 9-28.
- Macklin Audrey. 2009. « Souveraineté et autonomie », dans *Les migrations internationales contemporaines. Une dynamique complexe au cœur de la globalisation*. Sous la dir. de François Crépeau, Delphine Nakache et Idil Atak. Montréal : Presses Universitaire de Montréal, p. 124-139.

Séance 4. Les réfugiés à travers le monde : défis politiques et solutions institutionnelles (30 septembre)

Migrants, sans papiers, réfugiés, demandeurs d'asile... ces termes sont souvent confondus, mais chacun recouvre pourtant une signification très spécifique et se réfère à des obligations légales différentes pour les États. Au cours de cette séance, nous examinerons les définitions de ces termes et interrogerons les concepts qui façonnent notre vision des politiques à l'égard des réfugiés: citoyenneté, frontières, libéralisme, démocratie. Une dernière partie de la séance traitera des

différentes solutions institutionnelles imaginées par les décideurs et les universitaires pour améliorer l'accueil et le traitement des réfugiés.

- Ndiaye, Ndeye Dieynaba. 2019. « L'implication des pays tiers dans la lutte de l'Union européenne contre l'immigration irrégulière ». *Études internationales*, 49(2), p. 317-353.
- Kerdoun, Azzouz. 2018. « L'immigration irrégulière dans l'espace euro-méditerranéen et la protection des droits fondamentaux ». *Revue québécoise de droit international* 31(1), p. 91-118.

Séance 5. Inégalités globales et migration (7 octobre)

Certains gouvernements mettent en œuvre des mesures spécifiques visant à attirer les personnes les plus fortunées de la planète. À l'inverse, une proportion significative de la population migrante est constituée de personnes très précaires, parmi lesquelles des victimes du trafic humain, qui sont cantonnées aux marges des sociétés d'accueil. En s'intéressant à ces deux groupes de personnes situées aux deux extrêmes de la population migrante mondiale, cette séance souligne la dimension plurielle et contrastée de la mobilité humaine à l'heure de la mondialisation.

- Malsan, Sylvie. 2012. « Dette et (in)dépendance des femmes dans un contexte migratoire ». *Revue du MAUSS* 1(39), p. 344-362.
- Abrahamian, Atossa Araxia, Arianne Des Rochers, et Alex Gauthier. 2016. *Citoyennetés à vendre: enquête sur le marché mondial des passeports*. Montréal: Lux éditeur, chapitre 4 : « L'homme qui a vendu le monde ».

Séance 6. Les conséquences économiques et sociales de l'immigration (14 octobre)

Évaluer l'impact économique et social de l'immigration sur les pays d'accueil s'avère être une tâche ardue. En effet, les immigrés sont présents dans de multiples secteurs du marché du travail, et leur caractéristiques (âge, origine, langue) varie considérablement d'un pays à l'autre. De surcroît, ils sont simultanément consommateurs de services sociaux et contributeurs à la richesse nationale par le biais de taxes qu'ils payent. Dans cette séance, nous aborderons deux des débats les plus sensibles relatifs à cette thématique: la question de la fuite des cerveaux, et la confiance entre les citoyens dans les sociétés ethno-culturellement diversifiées.

- Charbit, Yves et Serge Feld. 2008. « Les migrations internationales et les transferts de ressources vers les populations des pays en développement », *Mondes en développement*, n.142, p. 53 à 66.
- Levatino, Antonina et Antoine Pécoud. 2014. « Une analyse du discours international sur la « fuite des cerveaux ». Un consensus en trompe-l'œil ». *Cahiers d'études africaines* (213-214), p. 195-215.

Séance 7. Examen en classe de mi session (21 octobre)

PARTIE 2 : L'ÉTAT ET LES MINORITÉS

Séance 8. Les origines philosophiques du multiculturalisme (4 novembre)

Deux écoles de pensée ont profondément influencé les politiques multiculturelles : le courant communautarien et le courant postcolonial. Les penseurs communautariens, tels que Michael Sandel, Alasdair MacIntyre et Charles Taylor, contestent l'individualisme anthropologique du

libéralisme politique et insistent sur la nécessité de maintenir une diversité de traditions et de langages afin d'éviter l'uniformisation culturelle. Les penseurs postcoloniaux (Stuart Hall, Edward Saïd, Frantz Fanon) dénoncent quant à eux les effets résiduels de l'histoire coloniale dans les États démocratiques actuels. Cette séance sera l'occasion de retracer les positions de chacun de ces mouvements intellectuels.

- Sibeud, Emmanuelle. 2004. « Post-Colonial et colonial studies: enjeux et débats ». *Revue D'histoire Moderne et Contemporaine*, 51(4), p. 87-95.
- Taylor, Charles. 1999. *Multiculturalisme: difference et démocratie*. Paris, Flammarion, chapitre « la politique de reconnaissance », p. 41-64.

Séance 9. Les politiques relatives à la diversité dans les démocraties libérales (11 novembre)

Des penseurs affiliés au courant multiculturel, tels que Will Kymlicka, ont redéfini les principes du libéralisme politique en tenant compte des critiques des courants communautarien et postcolonial. Ces penseurs plaident pour la mise en place de mesures de protection spéciale à destination de certains groupes sous-nationaux, tels que les minorités nationales, linguistiques et culturelles. Un éventail de politiques multiculturelles très diverses peut alors être élaboré: les droits linguistiques, la discrimination positive et les accommodements raisonnables en représentent quelques exemples.

- Catala, Amandine. 2016. « Droits humains et minorités culturelles ». *Philosophiques* 42(2), p. 231-250.
- Kymlicka, Will. 2001. *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités*. Montréal: Éditions du Boréal, chapitre 2 : « La politique du multiculturalisme », p. 23-55.

Séance 10. Les critiques du multiculturalisme 1 / 2 (18 novembre)

Le multiculturalisme a été confronté à de vives oppositions, venant de penseurs issus d'horizons idéologiques variés. Au cours de cette séance, nous détaillerons les critiques émanant des courants féministe (Susan Okin), libéral (Brian Barry), et cosmopolite (Kwame Anthony Appiah), qui ont pour point commun d'insister sur la menace potentielle que les droits culturels en faveur des groupes feraient peser sur les droits de la personne. Nous passerons également en revue les réponses que les partisans du multiculturalisme ont apportées face à attaques, en nous appuyant sur plusieurs études de cas tirées de l'actualité.

- May, Paul. 2016. *Philosophies du multiculturalisme*. Paris: Presses de Sciences Po, chapitre 5 : « les critiques du multiculturalisme », p. 214-234 (extraits).
- Courtois Stéphane. 2010. « Égalité de traitement et multiculturalisme », *Revue philosophique de Louvain*, 108(2), p. 205-231.

Séance 11. Les critiques du multiculturalisme 2 / 2 (25 novembre)

Cette onzième séance poursuit l'analyse des arguments émis à l'encontre le multiculturalisme. Elle s'attardera tout d'abord sur les critiques dites progressistes, en expliquant notamment le dilemme « redistribution ou reconnaissance » formulé par Nancy Fraser, et développé par la suite par Walter Benn Michaels. Elle traitera dans un second temps des critiques conservatrices émises à l'encontre du multiculturalisme (Samuel Huntington, Roger Scruton). Cette leçon sera aussi l'occasion de constater que les débats universitaires sur le multiculturalisme ont considérablement influencé le traitement médiatique sur le l'immigration et la diversité ethnoculturelle.

- Fraser, Nancy. 2008. « Penser la justice sociale : entre redistribution et revendications identitaires ». *Politique et Sociétés*, 17(3), p. 9-36.
- Huntington, Samuel P. 1994. « Le choc des civilisations ? » *Commentaire* Numéro 66 (2), p. 238-252. (traduction française de l'article original : *The Clash of Civilizations*, paru dans la revue *Foreign Affairs*, à l'été 1993).

Séance 12. Les modèles nationaux d'intégration (2 décembre)

Les politiques relatives à la citoyenneté sont façonnées par des modèles nationaux d'intégration qui définissent les relations que l'État central entretient avec les minorités ethniques, nationales et religieuses. Nous analyserons les principaux modèles répertoriés par la littérature académique (exclusionniste, assimilationniste, républicain, multiculturel) en nous appuyant sur plusieurs études de cas (Allemagne, Australie, Japon, Pays-Bas, etc.). Nous nous interrogerons également sur la pertinence de cette notion de « modèles nationaux d'intégration » en identifiant des éléments empiriques qui résistent à cette catégorisation.

- Martiniello, Marco. 2011. *La démocratie multiculturelle: citoyenneté, diversité, justice sociale*. 2e éd. Paris: Presses de Sciences Po, chapitre 3 : « Les traitements nationaux de la diversité culturelle, religieuse et identitaire », p. 63-84.
- Piquet, Martine. 2012. « Le multiculturalisme australien ». *Pouvoirs* 141(2), p. 65-76.

Séance 13. La fin du multiculturalisme? (9 décembre)

Depuis plus d'une décennie, de nombreux observateurs de la vie politique ont diagnostiqué « la fin du multiculturalisme » : le terme serait discrédité et les gouvernements reviendraient à des politiques plus assimilationnistes. Au cours de cette dernière séance, nous verrons dans quelle mesure cette affirmation correspond à la réalité. Alors que certains auteurs pointent du doigt un rejet croissant des politiques multiculturelles, d'autres soulignent des éléments de continuité et de permanence. Un des éléments clés de ce débat est la divergence entre le discours médiatique attestant la fin des politiques multiculturelles et les réalités empiriques au niveau local.

- Pélabay, Janie. 2011. « L'Europe des « valeurs communes » et le recul du multiculturalisme ». *Revue Philosophique de Louvain* (4), p. 747-70.
- Mathieu, Félix. 2017. *Les défis du pluralisme à l'ère des sociétés complexes*. Québec: Presses de l'Université du Québec, chapitre 3 : « L'échec du multiculturalisme en Grande-Bretagne à l'épreuve des faits », p. 87-114.

Séance 14. Examen en classe de fin de session (16 décembre)

22 décembre : remise du travail final effectué à la maison sur la plateforme moodle